

Le 19 juillet 2017

Chers parents, tutrices, tuteurs et élèves,

L'école de La Salle anticipe avec plaisir d'accueillir votre enfant le 29 août pour entreprendre une nouvelle année scolaire. Le personnel de l'école s'acharne à préparer une rentrée scolaire ordonnée et tous ont hâte de vous rencontrer pour bien vous accueillir.

Vous trouverez sous pli, tous les renseignements pertinents à la rentrée scolaire. Chaque élève recevra un agenda qui contient plus de renseignements sur le code de vie de l'école. Les cadenas pour les casiers seront également fournis par l'école. Afin de faciliter la réussite scolaire de votre enfant, nous maintenons également des mécanismes d'encadrement reliés à la ponctualité et à l'assiduité. Je vous encourage à lire l'agenda pour connaître nos attentes dans ce domaine et pour vous familiariser avec le fonctionnement de l'école.

Il serait souhaitable de réserver à votre calendrier la soirée du **19 septembre 2017 à 18 h** pour la rencontre d'information pour les parents. Nous aurons également, l'assemblée annuelle du Conseil d'école ce même soir. Le Conseil d'école souhaiterait obtenir l'adresse courriel de tous les parents de De La Salle afin de communiquer directement avec vous. Si vous avez une objection à ce qu'on leur transmette votre adresse courriel, nous vous demandons de communiquer avec l'école avant le début de la rentrée scolaire.

NOUVEAUTÉ : « Les frais de cotisation s'élèvent à 50\$ par élève et les frais de la pré-concentration à 300\$. Ceux-ci doivent être **OBLIGATOIREMENT** payés via les Services en ligne (SEL) qui est accessible par le portail des parents (parents.cepeo.on.ca). Si votre compte n'est pas encore créé, nous vous invitons à le faire sans tarder afin d'être prêt à faire votre paiement à la date désignée. Quand votre paiement sera effectué il vous sera possible de récupérer l'horaire de votre enfant sur le portail. Le service en ligne sera disponible du lundi 14 août jusqu'au lundi 21 août afin que vous puissiez effectuer votre paiement.

Tous les élèves devront se présenter à l'école selon le tableau ci-dessous afin de récupérer leur agenda (s'ils en ont réservé un via le SEL) et leur laisser-passer Presto.

7 ^e et 8 ^e année			
Mardi 22 août	<input checked="" type="checkbox"/> 9 h à 11h30	ou	<input checked="" type="checkbox"/> 13 h à 15 h

Voici les documents à compléter et à remettre à l'enseignant(e) titulaire le mardi 29 août 2017.

- Formulaire d'autorisation parentale à des fins de promotion ou d'information

Au nom de la direction et du personnel de De La Salle, je tiens à vous assurer de notre engagement auprès de votre enfant et vous invite à communiquer avec nous en tout temps.

La direction